

## Histoire qui aurait pu être plus courte

La vague de froid, n'a pas épargné Saint-Ythaire tout au long de la semaine passée.

Lors de la dernière permanence à la mairie, nous avons été informé par les services d'Enedis, qu'un habitant de notre commune, en panne d'électricité, a refusé à l'entreprise l'accès de son habitation. Par conséquent, Enedis n'a pas pu entreprendre les réparations nécessaires à la remise du courant électrique.

Ne pouvant laisser cette personne sans chauffage, sans éclairage, une nuit de plus, nous avons « palabré » toute une après-midi avec cet habitant, afin qu'un conseiller municipal et une entreprise d'électricité locale obtiennent l'autorisation d'entrer dans le « saint des saints », constatant qu'il s'agissait effectivement d'une panne concernant Enedis, dont le technicien était, entre temps, reparti vers d'autres interventions.

Le soir même et je les en remercie, Enedis est revenu à Saint-Ythaire pour effectuer la réparation !

Moralité : beaucoup de perte de temps et d'énergie juste pour assurer ce que chacun est en droit d'attendre d'autrui, soit un peu de respect !

**« Si la cause est bonne, c'est de la persévérance. Si la cause est mauvaise, c'est de l'obstination »**

J-Pierre Renaud

Maire de Saint-Ythaire